Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 17 Rabia 1 1447
9 Septembre 2025

N° 129

41ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2493**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2494**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2496**
Homologation de résolutions **2497**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2498**
Convocations
Sociétés anonymes **2500**
Sociétés à responsabilité limitée **2502**
Actes Administratifs
Avis au public **2502**
Divers
Avis au public..... **2503**
Rectificatifs **2503**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

ATTIJARI LEASING

SA au capital de 27. 500.000 DT

Rue du Lac d'Annecy 1053 les Berges du Lac - Tunis

Identifiant Unique : 0496311 P

En vertu du procès-verbal de la 132ème Réunion du Conseil d'Administration du 11/6/2025, enregistré à la recette des finances du Lac - Tunis le 31/6/2025, Quittance N°M085568 - Enregistrement N°25706683 a été décidé de :

- Renouveler le mandat du Monsieur MOEZ TERZI dans ses fonctions du Directeur Général d'Attijari leasing à compter de la date de ce conseil et qui se termine au 1er conseil qui suit l'Assemblée Générale qui statuera sur les résultats de l'exercice 2025.

- Renommer Monsieur SAID SEBTI en tant que nouveau président du Conseil d'Administration d'Attijari leasing, dont l'original a été déposé au Registre National des entreprises le 7/8/2025 sous le numéro 2025159998.

2025R02570SANB2

Société GHA des Industries Alimentaires

Société anonyme

Siège social : Zone Industrielle Aguila Gafsa 2100

IU : 0885674G

Suivant le procès-verbal du conseil d'administration extraordinaire enregistré à la Recette des Finances de Gafsa le 18/6/2018 sous le numéro 18503619 suivant quittance M025215. Il a été décidé de transférer des parts sociales de la société en faveur de Mr Mouhamed Salah Gha.

Selon l'acte de cession enregistré auprès de la Recette des Finances Gafsa le 12/6/2018 sous le numéro 18803559 suivant quittance n°M024796. Il a été décidé le changement de la forme juridique de la société d'une société anonyme à une Société unipersonnelle à responsabilité limitée.

Deux copies de ce PV ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Gafsa le 26/6/2018.

2025R02624SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Dissolution

Société Dimension Data Tunisia

SARL au capital de 10.000 DT

1-7 Rue Ibn Jazzar, Bloc A - 1002 Tunis - Tunisie

Matricule Fiscal : 1289427 D/A/M/000

R.N.E : 1289427D

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société Dimension Data Tunisia en date du 3 Janvier 2025, enregistré à la recette des finances Nelson Mandela en date du 26 Février 2025, sous le numéro 25500918 quittance n°M012554, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 5/9/2025 sous le numéro 2025169636.

Il a été décidé la dissolution anticipée de la société et la désignation en qualité de liquidateur Mr DHAOUI Abderraouf, titulaire de la carte d'identité nationale n°03049818 avec les pouvoirs les plus étendus.

Les créanciers peuvent faire déclaration de leurs créances et présenter au liquidateur les justificatifs de leurs créances dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la date de cette publication à l'adresse de liquidation :

Appartement 29 C 8ème étage Immeuble SAADI Tour CD El Menzah 4 Tunis

Tél : 98327326.

2025R00747SRLB2

Dissolution

SOCIETE ZOOM PASS

SARL au capital de 50.000 DT

12 Rue du Lac Turkana les Berges du Lac 1053 Tunis

M. Fiscal N° : 1833881J/A/M/000

En vertu du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société Zoom Pass en date du 6 Août 2025, enregistré à la recette des finances le Lac Tunis en date du 11 Août 2025, sous le numéro 25506943 quittance n°M087935, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 5/9/2025 sous le numéro 2025169630.

Il a été décidé la dissolution anticipée de la société et la désignation en qualité de liquidateur Mr Mohamed Ismail MESBAH, titulaire de la carte d'identité nationale N°04805026 avec les pouvoirs les plus étendus.

Les créanciers peuvent faire déclaration de leurs créances et présenter au liquidateur les justificatifs de leurs créances dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la date de cette publication à l'adresse de liquidation : 12 Rue du Lac Turkana les Berges du Lac 1053 Tunis.

Téléphone : 56 070 080

2025R02623SRLB2

Liquidation

En vertu du PV de l'AGE tenue le 1er/9/2025, enregistré le 1er/9/2025 à la RF Ariana sous N°25508710, quittance N°02234. Les associés de la société TECHNOPLAST TUNISIE, SARL, IU : 1069285J, ont décidé la liquidation de la société et la nomination de Mr AGREBI MOUMNI Brahim Faouzi titulaire de la CIN n°01010632 en qualité de liquidateur.

Par conséquent, les créanciers de la société sont appelés à souscrire leur créance ou faire opposition entre les mains du liquidateur dans son bureau sis au n°12 rue Médinet Beit Lahm, Dar Fadhal, la Soukra, 2036 Ariana et ce dans un délai d'un mois à compter de la parution du présent avis.

Tous les documents ont été déposés au bureau du registre national des sociétés le 2/9/2025 sous le n°2025168871.

2025403046SRLB2

Dissolution anticipée et nomination d'un liquidateur

Sté SONODI

Sté en liquidation

M. fiscal : 1046687-A

Au capital de 40.000 Dt

Siège social : 71, Rue Radhia Haded - Tunis - Tunisie

Suivant PV d'A.G.E en date du 30/6/2025 enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 30/6/2025, quittance n°52892 sous le n°25503114, dont un exemplaire a été déposé au R.N.E le 02/7/2025 sous le n°202550093 à Ben Arous, il a été décidé ce qui suit :

- Dissolution anticipée de la société et la nomination d'un liquidateur Mr Mohamed Boumaiza titulaire de CIN 5131196, avec le plein pouvoir.

Les oppositions éventuelles seront reçues chez le liquidateur Mr Mohamed Boumaiza dans un délai d'un moins à partir de la publication au J.O.R.T.

2025403057SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

M. Houssine Gouadria a vendu un fonds de commerce de vente de volaille et de ses dérivés à M.Lobna Elyoussfi, situé à la rue de la jeunesse Gafsa inscrit à l'ancien registre de commerce N°193531200A identifiant unique H 022181.

Conformément à l'acte sous seing privé du 31juillet 2025, rédigé par Maître Omar Tayeb, enregistré auprès de la recette des finances de Gafsa le 31 juillet 2025 quittance 25206679, bordereau M044350 du 01/8/2025.

Les oppositions seront reçues par l'avocat à l'adresse rue AL-Nasser Qanass Gafsa, dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne. Cet avis a été publié dans le journal «ASSABAH» en date du 16/8/2025 page numéro 12.

2025R02566FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 14/8/2025 enregistré à la recette des finances Djerba Midoun le 18/8/2025 sous le n°25203884 quittance n°M087073, la société Rihia pour le commerce, SURL immatriculé au registre de commerce sous n°C20703062022, son matricule fiscal 179689D a vendu à la Sté Azdiouch Market en cour de constitution représentée par monsieur Ben TAZIRI Maher la totalité du fonds de commerce sis à Sidi Rihia Sedouikech Djerba ayant pour activité principale vente de produit alimentaire avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition est recevable au fonds de commerce vendu sis à Sidi Rihia Sadouikech Djerba et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 28/8/2025 au journal Le Quotidien.

2025R02573FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P en date du 4/6/2025 enregistré à la Recette des Finances de la Marsa le 3/7/2025, sous le n°25204482 quittance n°M095074. LA SOCIETE F J CARS BUSINESS légalement représentée sise à la Route de La Marsa -GP09- Sidi Daoud - 2046 La Marsa, a vendu à LA SOCIETE ENERGIE SOLAIRE HUDHAIFA -légalement représentée sise à la Rue Habib Thameur 4030 Enfidha, la totalité du fonds de commerce qui lui appartient sis à la Route de la Marsa GP09 - Sidi Daoud - 2046 La Marsa, à usage de commerce avec tous ses déments matériels et moraux.

Les oppositions doivent être adressées à l'acquéreuse ayant son adresse à la rue Habib Thameur 4030 Entidha, et ce dans un délai de vingt jours à partir de cette publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au Journal le Quotidien du 3/9/2025.

2025S01135FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 5/8/2025 et enregistré à la recette des finances de Ksibet Mediouni, le 7/8/2025, quittance n°M031614; Mr Mohamed Doukh C.I.N n°06965842 a vendu à Mr Abdallah Zaatri C.I.N n°04172611 la totalité du fonds de commerce aménagé pour exercer toute sorte de commerce sis à l'Avenue Mohamed Ateb Ksibet Mediouni, non immatriculé au R.N.E.

Les oppositions doivent être faites dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce à l'adresse du fonds de commerce vendu.

Cet extrait a été publié au journal Echourouk en date du 6/9/2025.

2025S01138FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P en date du 18/4/2025 enregistré le 02/9/2025 à la recette des finances 03 Septembre Sousse reçu n°M068670 enregistrement n°25201671 Mr Mondher Ben Mohamed Youssef Ben Ameur Amor résident au 39 Rue Mongi Slim Jamel Monastir, a vendu à M. Laroussi Bezzine, tout le fonds de commerce sis au n°6 Avenue 15 octobre Sousse, consistant en un local destiné à tous les commerces.

En foi de quoi toute opposition à cette vente doit être présentée au cabinet de maître Rouiss Adel avocat, sis au n°72 Imb Seltene Avenue Senghor Sousse et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne. Un avis similaire est paru aux journaux Echourouk et Le Quotidien, en date du 5.9.2025.

2025S01139FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 23/7/2025 sous le n° 25202615 Quittance n°M002926 la

Société Comptoir Electro-Motocycle représentée par son gérant Mr Mohsen Khmaies, identifiant unique n°1385946M, a vendu à la Sté New Spare Parts Plus, représentée par son gérant Mr Taoufik Sultan, identifiant unique n°1874256 P, la totalité du fonds de commerce consistant à la vente des cycles, motocycles et accessoires, situé à la rue Alexander Dumas Sousse 4000.

Les oppositions doivent s'adresser dans les délais légaux à l'adresse de l'acheteur à la Sté New Spare Parts Plus, Avenue Commandant Béjaoui immeuble Hafianne 4000 Sousse.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 27/8/2025.

2025S01144FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé en date du 25 Août 2025 et enregistré à la recette des finances d'Elain Sfax le 29/8/2025 sous le numéro 25203012 quittance n°M055343 la société le palais des pains spéciaux au nom de son procureur Bassem Hidouri a vendu la totalité du fonds de commerce destiné à l'activité de la fabrication et vente de pain à monsieur Nejah Grati moyennant un prix de dix mille dinars (10.000, 000 d). Les oppositions seront reçues entre les mains de maître TURKI AMIRA CHERIF avocat à la cours d'appel avenue Habib Bourguiba immeuble Intilaka 2 esc "D" bureau 8 Sfax. Et ce dans un délai maximum de vingt jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis est publié aux journaux quotidiens en langue arabe Assabah et en français, Le Temps le 2/9/2025 n°ps250523.

2025X01152FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 21/8/2025 par Maître Belhadj Salem Ali enregistré à la recette des finances de Sfax le 21/8/2025 numéro d'enregistrement 25203943 numéro de quittance M081599, Monsieur Anouar Zribi a cédé la totalité du fonds de commerce de vente de Bijoux situé à la rue Chikh Mohammed Sallemi n°73 la ville Antique Sfax à Monsieur Haitham Koubaa.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Maître Belhadj Salem Ali dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au J.O.R.T.

Cette vente est publiée au journal "Essabeh" 2/9/2025.

2025X01153FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par l'avocat Chaari Khaled enregistré à la recette des finances Sakiet Eddeyer Sfax le 15/8/2025 N° de quittance M063710 N° d'enregistrement 25202852

Monsieur Ammar Hamdi cin 11126154 demeurant à la rue ekkods avenue Bahrine Chihia Sfax a vendu à Monsieur Frikha Ali cin 05328829 un fonds de commerce situé à la route Elmahdia avenue Habib Bourguiba Sfax / boucherie / enregistré au RNE numéro 1895995K.

Les oppositions peuvent être mises entre les mains du vendeur dans son local ci dessus noté dans un délai de vingt jours de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis est publié au journal Echourouk le 21/8/2025.

2025X01158FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 12/8/2025 enregistré à la recette des finances, Rue du Paradis, Ariana en date du 21/8/2025 quittance n°99039 enregistrement n°25208369, La société Houdou SARL, IU n°1643980D dont le siège est au 77 bis Av Fattouma Bourguiba 2036 La Soukra Ariana a vendu à la Sté INDUTEK équipement SARL dont le siège est à la Résidence Emeraude Bureau C3.3 Avenue Mongi Slim L'Aouina Tunis, IU n°1932276V tout le fonds de commerce Espace de Loisirs pour enfants et jeunes, exploité dans les locaux sis au 77, Avenue Fattouma Bourguiba, La Soukra 2036.

Les éventuelles oppositions devront être faites entre les mains de Monsieur Farouk Bay gérant de la société Houdou à son adresse sus-indiquée et ce dans un délai ne dépassant pas vingt (20) jours à partir de la date de la parution du présent avis au JORT (annonce légales) suivant son insertion au journal le Quotidien paru le 02/9/2025.

2025403044FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé dont signature légalisée le 5 Août 2025 et enregistré à la recette des finances rue de Paradis Ariana le 20 août 2025 sous le numéro 25208331 quittance n°98742 Monsieur Rafik ben Ezzine Ben Ali Sakkouhi a cédé à madame Houda bent Bechir ben Ali Zayani épouse Hmada Guenichi la totalité du fonds de commerce sis au 79, avenue Dar Fadhal Soukra Ariana exploité pour la vente de fourniture de café dont l'identifiant unique n°0244485 N. Toute opposition doit être faite entre les mains de maître Sayadi Habiba à son cabinet sis au 50, Avenue de l'environnement dar Fadhal Soukra Ariana dans un délai de vingt jours à compter de la publication au JORT. Cette annonce a été publiée aux journaux «le Quotidien» et «Achourouk» du 28/8/2025.

2025403047FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite un contrat traité par l'avocate Ines Elleuch enregistré à la recette des finances Jdeida daté le 02-9-2025 quittance n°M034112 enregistrement n°25201078 Mme Rim Gheriani a vendu à Mr Mourad Yaakoubi tout le fonds de commerce situé à cité ENAJAT Jdaida Manouba.

Oppositions acceptées au bureau de Maître Ines Elleuch sise à espace de Tunis bloc «B» 3ème étage bureau 3-4 Montplaisir Tunis. Cette publication est publiée au journal Essabah le 4-9-2025.

2025403048FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé le 22/8/2025 et enregistré à la recette des finances oued ellil le 25/8/2025 reçu n°1062450 enregistrement n°25201862, ARBIA ALJLASSI a vendu à Houda Ghanmi, la totalité du fonds de commerce nommé "CAFE ALNOUR", avec tous ses éléments corporels et incorporels, situé à la Rue l'Indépendance Chebaw Oued Ellil".

Les oppositions doivent être adressées au lieu du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT.

Cette annonce est publiée au journal "la Presse" du 30/8/2025.

2025403053FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Fouchena en date du 24/3/2025 sous le n°25201229 Quitt. M038279, Mme Salha Bent Akrmi ép. Hammemi titulaire de cin n°07042556 a vendu à Mme Hela Guesmi, titulaire de cin n°07159330, tout le fonds de commerce exploité pour tout commerce «vente des produits cosmétiques» sis à la rue de l'Environnement direction Khlédia Mhamdia. Cette annonce publiée dans le journal «AL-SABAH» le 02 septembre 2025. Les oppositions doivent être déposées auprès de l'acheteur au 39 avenue de Liberté Bouchoucha.

2025403055FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte s.s.p, en date du 29/8/2025, enregistré à la recette des finances Quai Tarak Ibn Zied à Bizerte en date du 29/8/2025 sous le n°25203334 et suivant quittance n°M052522, Mr Fehmi Bou Ali, demeurant à Bizerte, a vendu à Madame Dorra Said, demeurant Ain Mariem à Bizerte, le fonds de commerce exploité au local sis au 74 Avenue Farhat Hached Bizerte.

Toute personne désirant faire opposition doit faire parvenir une lettre recommandée avec accusé de réception à l'acquéreur à son adresse ci-dessus indiquée et ce dans un délai maximum de vingt jours à compter de l'insertion du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal le Quotidien en date du 02/9/2025 sous le n° IP 225/7921.

2025403056FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 29/4/2025 enregistré à la recette des finances de Tunis le 13/6/2025 sous le numéro d'enregistrement 25302967 quittance numéro M035164 Monsieur Mohamed ben Abdesslem demeurant au 30 Rue Ibn khaldoun Menzah 4 donne en location à Monsieur Walid Triter Gérant de la société Monarque SARL inscrite au registre de commerce sous le numéro G 1182756 la totalité de son fonds de commerce à usage de librairie dénommée librairie «l'Elite» et cela pour une année renouvelable commençant le 01/6/2025 et finissant le 31/5/2026.

2025R02634FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 15 juillet 2025 enregistré à la recette des finances de Victor Hugo le 5/8/2025 sous le numéro 25301945, Mr Hamed ben Dhiab, titulaire de la CIN n°09284508 demeurant à l'avenue de l'indépendance Sousse, loue à la société OLFACTUS FRAGRANCES, ayant pour matricule fiscal n°1937314E représentée par sa gérante Olfa NAGARA titulaire de la CIN n°08732684, la totalité du fonds de commerce, destiné à la Vente en détail des produits de parfumerie, et situé à Rue Khalifa Al-Qarawi, Khzema AlGharbia, Sousse.

2025S01142FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p en date du 20 Août 2025 enregistré à la recette des finances de Kairouan le 29/8/2025 Quittance n°M091842 n° d'enregistrement 25303928, Mr Lassaed Saanouni a loué à Mr Farhat Zeiri la totalité du Fonds de commerce exploité dans la vente de chaussures, sise au local situé à l'avenue 14 janvier à Kairouan. Cette annonce a été publiée dans les journaux "Echourouk" et "Le Quotidien" le 3/9/2025.

2025S01143FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution du syndic des copropriétaires «LES MIMOSAS» Sidi Deoued

Constituions du syndic de la résidence «Les Mimosas» à la suite de l'assemblée générale des copropriétaires du 12 juillet 2025 dont le procès-verbal a été enregistré à la recette des finances la Marsa le 22 juillet 2025 sous le numéro 25704899, quittance numéro 101105 et approuvé par la municipalité de la Marsa le 20 Août 2025 sous le numéro 02564, désignation :

Mme Rym Ben Ayed présidente et seule représentante légale.

2025R02614APSF1

Avis

Nom de l'association : Association Pétanque de Zaghouan.

Adresse :

Avenue de l'Environnement, Errouiguia Cité la Rose Zaghouan 1100.

Objectifs :

Former, encadrer, encourager et développer les capacités physiques et techniques des jeunes et les amener aux plus hauts niveaux sportifs et éthiques. L'association s'engage également à participer à diverses compétitions sportives sous la supervision de la fédération sportive dont elle est membre.

Président : Timoumi Amara

Membres : Harakati Farhat

Ftiti Kamel

Ben Brahim Hamed

Souabni Nizar.

2025R02622APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association DEEP SEA pour la Plongée Sportive à Mahdia

Siège de l'association : Jbal Dar Waja Hiboun El Mahdia

Président : Samy Ben Nasr

Membres : Ezzeddine Ben Nasr - Jeannette Tounsi - Olfa Tayari - Samy Bousoffara - Wajdi Sbaa

Objectifs : L'association a pour but de former et d'encadrer les jeunes, de les encourager et de développer leurs capacités physiques, techniques et morales afin de les élever au plus haut niveau sportif et éthique, ainsi que de protéger les jeunes de la région des comportements à risque. Elle s'engage également à participer aux différentes activités organisées par les fédérations sportives concernées.

Spécialités : Plongée sportive.

2025S01134APSF1

Avis

Nom : Complexe de développement de l'irrigation d'Aman.

L'adresse : Dhbat el Jabbes - Sidi Abdelaziz - Melloulech - Mahdia

Objectif : Production de fourrage et de légumes.

Reçu de dépôt n° : 7583 le 10 mai 2025.

Comité :

- Le Président : Abdennacer Hadj Mohamed.

- Trésorier : Samir ben Mohamed Chouaieb.

2025X01154APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Africaine des Plaies et de leur Traitement.

Siège : 17, rue d'Iran, 2ème étage, Tunis.

Objet : Association à Caractère Scientifique.

Objectifs :

- Contribuer à encourager la coopération entre spécialistes afin d'améliorer la gestion et le traitement des plaies.

- Contribuer à soutenir ou à intégrer les dernières Innovations ou évolutions technologiques dans le domaine de la santé.

Membres :

Président : Amine Allah Messadi

Secrétaire général : Khalfallah Mehdi

Trésorier : Chaker Jaber.

2025402917APSF1

Avis

Nom de l'association : Association des employés de la cimenterie de Gabès

But : Etablir et entretenir des relations amicales entre ses membres.

Pratiquer des activités récréatives dans le cadre de ses loisirs.

Membres :

Anis Bouzid : Président

Adnan Fatoui : Secrétaire général

Rabii Khoudi : Vice - président

Ossama Issaoui : Trésorier.

2025403045APSF1

Constitution du syndicat des copropriétaires de la Résidence «Essawsen 03»

Situé à la Route Soukra, Rue Al-Biruni, Soukra - Ariana

D'après le procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive de la Résidence «Essawsen 03» saisi en date du 25 mai 2024 par les deux huissiers de justice à Ariana ; Mme Assia Iidoudi et Mme Samia Ourari inséré au registre du premier huissier à la page n°105, le n°93- projets.

Et la décision prise par la municipalité de SOUKRA le 08 mai 2025 sous le n°2662 :

Un bureau syndical de La Résidence «Essawsen 03» situé à la Route Soukra, Rue Al Biruni, Soukra- Ariana est constitué.

Adresse syndicat : Résidence «Essawsen 03», Route Soukra, Rue Al-Biruni, Soukra Ariana

Le bureau constitué se compose comme suit :

- Président : Mr Mohammed Ben Ayed

- Secrétaire général : Mr Mohammed Derbel

- Trésorier : Mr Hassen Aammous

- Membre : Mme Imen El- Aaydi

- Membre : Mr Thameur Koubaa

- Membre : Mr Houssem Bouryou

- Membre : Mr Faouzi Ben Hmida.

2025403059APSF1

Homologation de résolutions

Dissolution de syndic

Conformément au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 9 août 2025 à 19h à la résidence et enregistré à la recette des finances d'Hammamet 2 le 1er septembre 2025 sous le n° d'inscription 25905057 et quittance n°M124393.

Il a été décidé la dissolution du SYNDIC des copropriétaires de résidence El Yasmine, sise à l'avenue Taieb Mhiri, manaret Hammamet 8056, municipalité d'Hammamet - gouvernorat de Nabeul.

2025R02613APSF2

Renouvellement de l'organisme syndical

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale, daté le 20/7/2025 enregistré à la recette des finances El Mourouj le 30/7/2025 Quittance n°M064635 enregistrement n°25703641.

Il a été renouvelé l'organe de syndic de copropriétaire de la résidence Farah immobilière Kadiria sis Mourouj 5 comme suit :

Membre :

Président : Mohamed Mounir Khemiri

Trésorier : Mohamed Hergli

Secrétaire général : Sabri Abassi.

2025R02620APSF2

Renouvellement de l'organisme syndical

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale, daté le 3/02/2025 enregistré à la recette des finances El Mourouj le 9/7/2025 Quittance n°M060109 enregistrement n°25703305. Il a été renouvelé l'organe de syndic de copropriétaire de résidence les tulipes sis Mourouj 5 ben Arous comme suit :

Membre :

Président : Bachir Hnaoui

Trésorier : Jamel Aidi

Membre : Mourad Tezzi.

2025R02621APSF2

Avis

Composition du Syndicat des propriétaires de la Résidence des Sables d'Or à Hergla élu le 6 juillet 2025 et enregistré au Bureau des Finances de Sidi Bou Ali le 14 juillet 2025 sous le numéro 25700835 et reçu n°M021822.

Mme Hajer Slama : Présidente

Mme Najla Ben Mbarek : Secrétaire générale

Mme Ines Ouertani : Trésorière.

2025S01140APSF2

Syndic des propriétaires de la résidence Essafa Bellevue elouerdia

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale élective du 6/7/2025 enregistré à la recette des finances rue du Sahel 45 Av. de la Gare Tunis, en date du 28/8/2025 sous le n°25701579, quittance n°M049385, il a été décidé :

1- L'approbation des rapports moral et financier de l'exercice janvier 2024 - juillet 2025 et donner quitus au président du syndic, le trésorier et tous les membres.

2- Nomination d'un nouveau président du syndic et des membres pour une période de deux 2 ans comme suit :

- Mr Mokhtar Ruissi : Président

- Mr Soufien Shimi : Trésorier

- Mr Sami Saidi : Secrétaire Général

Les membres : Ayadi Fekih- Moez Boudhrea - Faycel Manaii - Karim Chrada.

2025403012APSF2

Election d'un nouveau bureau représentant le Syndic de la Résidence OPALIA

L'assemblée générale s'est tenue le 19 juillet 2025 à la Résidence OPALIA sise au 301 avenue 14 janvier 2011 Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis et a élu un nouveau comité à la majorité des présents :

- Mohamed Triki (Président)

- Ahmed Nadhir Ben Ammar représentant la Société Immobilia (Trésorier)

- Emna Fetoui (Membre)

- Mehdi Ben Said (Membre).

Le PV de l'assemblée générale est enregistré à la recette des finances de La Marsa le 30 juillet 2025 sous le numéro 25705121, Quittance n°M103828.

2025403052APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur licitation judiciaire

Maître Jebali Youssef

Avocat

37 Rue Chadli Kallala -Tunis

Tél / Fax : 22.534.204

M.F : 425611GAP000

Partie poursuivante : Mohsen, Hssan, Lotfi, Hayat héritiers Othman Madouri Elisants domicile à l'étude Maître Youssef Jebali - 37 Rue Chedlly Kallala - Tunis.

Partie poursuivie : Latifa MADOURI - Cité Ain karma Téboursouk Béja.

L'avocat poursuivant : Maître Jebali Youssef - 37 rue Chadly Kallala - Tunis.

Désignation de la propriété mise en licitation : 1er étage de l'immeuble situé à Cité Ain Elkarma Téboursouk Béja, composé de :

- Salon - 3 chambres à coucher, couloir, cuisine, salle de bain et balcon, surface bâtie 153 m².

- Jardin d'une surface de 179.50 m² situé au rez-de-chaussée.

Charges grevant l'immeuble : Aucune charge ou impôt ne grève la propriété mise en licitation.

Mise à prix : cent seize mille dinars (116.000d000) sauf les frais judiciaires.

Date et lieu de l'adjudication : la chambre des ventes immobilières au tribunal de 1ère instance de Béja le 9/10/2025 à neuf heures du matin.

On peut visiter l'immeuble tous les jours à partir de 10h du matin à 17h du soir. Nul ne peut participer à l'adjudication qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

2025R02615VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la rue Hedi Nouira Tunis.

Partie saisie :

La société H & L IMPORT EXPORT, société à responsabilité limitée, inscrite au RNE identification unique N°1630674 C, en la personne de son représentant légal.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse MF 371670 /X

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°27321 Mahdia d'une superficie de 21291 m² dénommé «RABIAA» sis à El Jem.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 1 264 740DT 000 auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le lundi 6/10/2025 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Mahdia.

Conditions de visite de l'immeuble :

Chaque jour de 9 H à 17 H.

2025S01136VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : BH BANK en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à l'avenue Mohamed V Tunis.

Partie saisie : LA SOCIETE EURO GROUPE SARL dont le siège social sis à l'Avenue Hadj Ali Soua Ksar Hellel, MF 1308137 E.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°88660 Monastir d'une superficie de 614 m² dénommé «SAMIR» et sis à l'Avenue Hadj Ali Soua Ksar Hellel.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 867 700 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le Mercredi 8/10/2025 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir.

- Conditions de visite de l'immeuble :

Chaque jour de 9 H à 17 H.

2025S01137VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Mohamed Ilyés Kallel

Avocat à la cour de cassation

27 avenue Hédi Chaker 3000Sfax

Tél : 74226461

Fax : 74224114

Poursuivant : Société Commerciale de matériaux de construction et d'équipements moderne, au nom de son représentant légal, Société à responsabilité limitée inscrite au registre national des entreprises sous le numéro 0003963J, sis à la rue Mohamed Hedi Khfacha Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Elyes Kallel avocat à Sfax, 27 rue Hédi Chaker Sfax.

Partie saisie : - Mr Ramzi Chetoui, gérant de société, Titulaire de la CIN n°08357147, sis à la route de Nefta Tozeur.

L'immeuble saisi : Il sera procédé le lundi 6/10/2025 à 9h du matin à l'audience et devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Tozeur à la vente de deux propriétés comme suit :

1ère propriété : objet du titre foncier n°2839 Tozeur dénommé «Ahmed» situé au centre ville de Tozeur coté sud dans une zone urbaine et consiste en un immeuble d'une superficie de 201 m² de terrain sur lequel est édifié une construction à deux étages le rez-de-chaussée a une entrée du coté nord et l'étage a une entrée du coté ouest.

- Le rez-de-chaussée d'une superficie de 201 m² constitué de trois chambres à coucher, un séjour, une terrasse couverte et deux chambres ancienne dans un état d'insalubrité.

- L'étage complètement séparé du rez-de-chaussée constituer de trois chambres à coucher, un séjour, une cuisine, une salle de bain et une toilette en cour.

La construction est en béton et la fondation en béton armé les fenêtres en bois et en aluminium et les murs de la cuisine en faïence, l'immeuble est équipé de plusieurs climatiseurs et relié au réseau d'électricité et eaux potable et d'assainissement, la totalité de l'immeuble est à usage d'habitation.

2ème propriété : objet du titre foncier n°795 Tozeur dénommé «Complexe Houda» : Situé au centre ville de Tozeur coté ouest direction de Nefta dans une zone stratégique urbaine et commerciale, d'une superficie de 1233 m² sur lequel est édifié un dépôt pour la vente du bois et un garage de réparation des voitures, la superficie est couverte en partie en dur dans la limite de 672 m² et en partie en tôle dans la limite de 477 m² et du coté sud est une superficie couverte en béton de 64 m², la totalité de la superficie couverte est de 1210 m², dans l'état actuel tout le local est vide et non exploité l'immeuble est relié au réseau d'électricité et eaux potable.

Mise à prix : Le prix de l'immeuble objet du titre foncier n°2839» Tozeur dénommé «Ahmed» est fixé à deux cent soixante trente trois mille cents vingt cinq dinars (233.125.000 D) et le prix de l'immeuble objet du titre foncier n°795» Tozeur dénommé «Complexe Houda» est fixé à Neuf cent soixante dix huit mille cent quinze dinars (978.115.000 D) auquel s'ajoutent les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

La visite de l'immeuble aura lieu tous les jours pendant les heures de bureau.

Pour tout autre renseignement, s'adresser au greffe de tribunal de première instance de Tozeur, où se trouve déposé le cahier des charges ou à l'étude poursuivant Maître Mohamed Elyes Kallel, 27 Avenue Hédi Chaker Sfax.

Toute personne désirant participer aux enchères publiques doit consigner le tiers du prix par un avocat.

2025X01156VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Kamel Ben Fredj

Avocat à la cour de cassation

27 Bis, Rue de Liban Tunis

Tél : 71280156

Fax : 71280092

MF : C 818492

Partie poursuivante : Société Financière de Recouvrement des Créances, SA, RC n°B120262001, son domicile élu au 27 bis, rue de Liban - Tunis.

Partie saisie : Abd Jlil Ben Kalifa Ben Hasen CIN : 00030074 du 16/01/1997, demeurant à Chabba Mahdia.

Avocat poursuivant : Maître Kamel Ben Fredj, 27 bis, rue de Liban - Tunis.

L'immeuble saisi : le titre foncier num : 6086 Mahdia dénommé "Salwa 1" d'une superficie de 460 m². Il s'agit d'un lot de terrain bâti contenant une villa de deux étages sis à Chebba Mahdia route de la plage avenue Monji Slim, limitée d'un coté de la voisine Jamila ben Hsan de l'autre Hedi Ben Hsan et de l'est avenue Monji Slim, Le RDC est composé d'un salon de 92.65 m² et d'un escalier menant au 1er étage, une chambre de 22.3 m², une deuxième chambre de 22.3 m², un hall de 17.10 m² une cuisine de 29.15 m², salle de bain de 8.5 m² un garage de 46.5 m², véranda de 19.85 m² un espace nue de 173 m². La superficie totale de RDC 460 m² dont 287 m² bâti et 173 m² nue. Le 1er étage contient une chambre de 22.5 m², deuxième

chambre de 17.5 m², 3ème chambre de 19.20 m² 4ème chambre de 21.40 m², 5ème chambre de 29.80 m², salle de séjour de 29.10 m², cuisine de 2.25 m², salle de bain de 7.40 m². La superficie de 1er étage et de 306 m² dont 253 m² bâti et 53 m² nue.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à : 823703 d 000.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 29/9/2025 à 9 H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Mahdia.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour d'amples renseignements contacter l'Avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Mahdia.

2025403015VEPA1

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE HAVAS TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 300 000 dinars

Siège social : rue de la feuille d'Erable, Tanit Business Center, App 206, Les Berges du Lac II - Tunis

Identifiant Unique : 1164015X

Le conseil d'administration de la société Havas Tunisie, réuni le 3/6/2025, invite Messieurs les actionnaires à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 6/10/2025 à 10 heures par visioconférence, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du retard dans la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020 et de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;

2. Approbation des modalités exceptionnelles de la tenue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire;

3. Lecture et approbation des rapports de gestion du Conseil d'Administration relatifs aux exercices clos au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2021 ;

4. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs aux exercices clos au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2021 ;

5. Examen et approbation des états financiers individuels des exercices clos au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2021 ;

6. Affectation du résultat des exercices clos au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2021;

7. Ratification de la nomination d'un nouvel administrateur décidée par le conseil d'administration lors de sa séance du 19 mars 2024.

8. Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes pour les exercices 2022, 2023 et 2024;

9. Approbation des cessions autorisées par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 3 juin 2025 ;

10. Pouvoirs en vue de formalités.

2025R02618SANB3

Convocation à l'assemblée extraordinaire

SOCIETE HAVAS TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 300 000 dinars

Siège social : rue de la feuille d'Erable, Tanit Business Center, App 206, Les Berges du Lac II - Tunis

Identifiant Unique : 1164015X

Le conseil d'administration de la société Havas Tunisie, réuni le 3/6/2025, invite Messieurs les actionnaires à assister à la réunion de l'Assemblée extraordinaire qui se tiendra le lundi 6/10/2025 à 11 heures par visioconférence, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des modalités exceptionnelles de la tenue de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire;

2. Présentation de la situation de la société et décision quant à la continuité de l'activité;

3. Transfert du siège social;

4. Modification corrélative des statuts de la Société;

5. Pouvoirs en vue de formalités.

2025R02619SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 24/9/2025

PROCLEAN SA

Société anonyme

Au capital de 2.817.150 dinars

Siège social : ZI Henchir Boutoffeha Béja

Identifiant unique : 1239837R

Les actionnaires de la société "PROCLEAN S.A." sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Mercredi le 24/9/2025 à 10 heures, à la "Résidence LAKEO", rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

1) Ratification du mode et des délais de convocation de l'assemblée générale ordinaire;

2) Lecture et Approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2024;

3) Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2024;

4) Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2024;

5) Approbation des conventions réglementées mentionnées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes relatives à l'exercice 2024;

6) Quitus aux administrateurs et au PDG pour leur gestion afférente à l'exercice 2024 ;

7) Fixation des Jetons de présence pour l'exercice 2024;

8) Affectation des résultats de l'exercice 2024 ;

9) Pouvoirs pour accomplissement des formalités de publication légale.

Les documents destinés à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société dans les délais réglementaires.

2025403013SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 24/9/2025

PROCLEAN SA

Société anonyme

Au capital de 2.817.150 dinars

Siège social : Zl Henchir Boutoffeha Béjà

Identifiant unique : 1239837R

Les actionnaires de la société "PROCLEAN S.A." sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le Mercredi le 24/9/2025 à 12 heures, à la "Résidence LAKEO, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

1) Ratification du mode et du délai de convocation,

2) Changement de l'adresse d'un établissement secondaire,

3) Fermeture d'un établissement secondaire,

4) Pouvoirs pour accomplissement des formalités de publication légale.

Les documents destinés à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société dans les délais réglementaires.

2025403014SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Banque Tuniso-Libyenne

Siège social : Immeuble BTL, Boulevard Mohamed Béji Caïd Essebssi

S.A au capital de 100 millions de dinars

M.F : 0033272D

Le Conseil d'Administration de la Banque Tuniso-Libyenne a l'honneur de convier Messieurs les actionnaires à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 25 septembre 2025 à 10h00, au siège de la Banque Tuniso-Libyenne, Avenue Professeur Mohamed Béji Caïd Essebsi, Lotissement Centre Urbain Nord (anciennement Avenue de la Terre), et ce afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital social de la Banque de 100 millions de dinars à 252 millions de dinars et fixation de la procédure complète y afférente.

2. Modification de l'article 6 des statuts de la Banque conformément à la législation en vigueur.

3. Attribution des pouvoirs légaux nécessaires en vue d'accomplir toutes les démarches relatives à l'opération d'augmentation du capital social.

2025403016SANB3

Réunion de l'assemblée générale extraordinaire

Tunisian Indian Fertilizers : TIFERT

Société Anonyme

Au capital de 278 656 600 DT

Identifiant Unique : 975908G

Siège social : 7 Rue du Royaume d'Arabie Saoudite Tunis

Les Actionnaires de la Société TIFERT sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 2 octobre 2025 à 11 h au 8, Rue du Niger Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital de la société.

2. Modification corrélative des statuts.

3. Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2025403049SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

"SamRise"

S.A. au capital de 95 500 TND

RNE : 1753845J

Siège social : Résidence Tunis Carthage, Bâtiment B. Bureau 7, Borj El Baccouche Ariana - 2027

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société ci-dessus indiquée sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 2 octobre 2025 à 9 heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration.

2. Décision de dissolution anticipée volontaire de la société.

3. Nomination du liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

4. Pouvoirs pour accomplissement des formalités légales.

2025403050SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société d'Injection du Plastique Alimentaire

Société anonyme

Capital : 17.600.000 dinars

Siège social : 6, avenue Kheireddine Pacha - Tunis

MF : 0868350Q/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société D'injection Du Plastique Alimentaire SIPA SA, société anonyme au capital de 17.600.000 dinars dont le siège social sis au 6 Avenue Kheireddine Pacha Tunis, titulaire de l'identifiant unique n°0868350Q, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 3 octobre 2025 à 10 h, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et des délais de convocation

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société SIPA durant l'exercice 2024 ;

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2024 ;

4. Lecture et approbation des états financiers de la société SIPA pour l'exercice 2024 ;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2024 ;

6. Approbation des conventions réglementées ;

7. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes ;

8. Allocation des jetons de présences aux membres de conseil d'administration

9. Quitus pour l'exercice 2024 aux administrateurs ;

10. Pouvoirs pour formalités.

2025403051SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 23 septembre 2025

BIZERTE CAP 3000 SA

Société anonyme

Au capital social de 22.500.000

Siège social : 1 Immeuble TRIANON Avenue de la Bourse Lac 2

Registre de commerce : N°B2427432006

MF : 0961305/L

Vous êtes priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société Bizerte cap 3000 qui se tiendra le 23 septembre 2025 à 7h30, au siège social de la société APPART B1.1 Immeuble TRIANON Avenue de la Bourse Lac 2, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entérinement du retard dans la tenue de l'assemblée générale annuelle.

2- Lecture et approbation du rapport établi par le Conseil d'administration relatif à l'exercice 2023.

3- Lecture du rapport général et spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2023.

4- Approbation des états financiers de la société Bizerte Cap 3 000 de l'exercice 2023.

5- Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200, 202 et 475 du code des sociétés commerciales.

6- Affectation du résultat de l'exercice 2023.

7- Quitus aux membres du conseil d'administration pour leur gestion de l'exercice 2023.

8- Pouvoir pour formalités.

2025403054SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE IMPRIMERIE LIBRAIRIE DAR ECHABEB «SILDAR»

S.A.R.L. au capital de 400 000 dinars

Siège social : Route Z4 - Zone Industrielle 3 Mégrine Riadh

Identifiant unique : 0398027Q

Mesdames et Messieurs les associés de la société IMPRIMERIE LIBRAIRIE DAR ECHABEB «SILDAR» sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 3 octobre 2025 à 10h00 au 93, rue de Palestine, 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1- Examen et approbation, s'il y a lieu, du rapport de la gérance relatif à l'exercice 2024.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes concernant le même exercice.

3- Examen et approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31 décembre 2024.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2024.

5- Quitus au gérant.

6- Pouvoirs pour les formalités.

2025R02609SRLB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE IMPRIMERIE LIBRAIRIE DAR ECHABEB «SILDAR»

S.A.R.L au capital de 400 000 dinars

Siège social : Route Z4 - Zone Industrielle 3 Mégrine Riadh

Identifiant unique : 0398027Q

Mesdames et Messieurs les associés de la société IMPRIMERIE LIBRAIRIE DAR ECHABEB «SILDAR» sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le vendredi 3 octobre 2025 à 11h au 93, rue de Palestine, 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1- Prise de décision quant à la continuation de l'activité de la société ou sa dissolution suites aux pertes ayant entraîné la réduction des fonds propres de la société à moins de la moitié du capital social (article 142 du code des sociétés commerciales).

2- Pouvoirs pour les formalités.

2025R02610SRLB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que Mr Lotfi Awen a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat de Kairouan sous le n°15209 en date du 12 août 2025 en vue d'obtenir une autorisation d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité consiste en une huilerie sise à awled Hassine Hendi el Zitoun du Gouvernorat de Kairouan a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat. Conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges de la délégation de sbikha. Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement seront reçues par le délégué de sbikha ou le Gouverneur de Kairouan dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Le public est informé que Mr Khmayess Bou Saideya a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat de Kairouan sous le n°15703 en date du 20 août 2025 en vue d'obtenir une autorisation d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité consiste en une huilerie sise à Chbika Gouvernorat de Kairouan a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges de la délégation de chbika. Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement seront reçues par le délégué de chbika ou le Gouverneur de Kairouan dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Perte de titre de propriété

Mr Hafnaoui Ben Hedi Ben Abdallah Khemiri Titulaire de la CIN n°01481691 délivrée le 31/3/2011 annonce la perte de titre de propriété n°112594/07 de titre foncier n°30133 Bizerte sis à Kef Ghrab Joumin Bizerte.

2025R02611DIVD2

Avis d'enquête

Ministère de l'Industrie, des Mines Et de l'Energie

(En application du décret du 30 Mai 1922)

Dans le cadre du programme national de production d'électricité à partir des énergies renouvelables (énergie solaire), la Société tunisienne de l'électricité et du gaz projette de superviser techniquement la réalisation d'une ligne électrique aérienne de 225 kilovolts, d'une longueur d'environ 12 km, reliant le poste de Mazzouna au projet de la centrale de production photovoltaïque de Sidi Bouzid - II qui sera réalisée par le secteur privé objet du premier round de l'appel d'offres n°1 de l'année 2022 pour le régime des concessions.

Le dossier technique relatif à ce projet, comprenant la liste des propriétés privées concernées par le passage de cette ligne, sera mis à la disposition du public, au siège de gouvernorat de Sidi Bouzid, à partir de la parution du présent avis d'enquête et jusqu'à l'expiration d'un délai de trois (03) jours à compter de son insertion au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce dossier et déposer leurs observations ou réclamations éventuelles au gouvernorat concerné.

2025R02630DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Les soussignés Mohamed, Mohamed Abderazek, Mohamed Hédi, Faouzia et Faiza tous fils et filles de feu Salehedine ben Abderazek SABBEGH, que leur mère dame Dalenda Fille de Tijeni GHRAB décédée à la Marsa le 15/02/2024 a égaré de son vivant son titre de propriété n°44844/02 délivré par l'office de la propriété foncière à Sfax relatif au 28 parts indivises du TF 113160 Sfax dénommé «BARAKA» sis à Khazanet délégation de Sfax Sud gouvernorat de Sfax.

2025X01155DIVD2

Avis

Fayrouz Bent Boubaker Jaraya annonce que le titre de sa propriété située à Attatcha Torba Agareb Sfax de la superficie de 17430 mètres carrés est perdu et elle entend en extraire un deuxième acte et quiconque a une objection il doit la prouver à M.Makni Wadi notaire qui est situé à rue el Adoul Sfax 123 dans un délai n'excédant pas trente jours à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne et aucune objection ne sera acceptée après ladite date limite.

2025X01157DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Annonce n°2025 R 02601 FCCC3 Parue au JORT n°127 du 05/09/2025 Page2468. Cette annonce publiée aux Journaux Alchourouk et Le Quotidien datés le 9/9/2025.

Lire : Cet avis a été publié aux journaux Al chourouk et le Quotidien datés le 9/9/2025

Au lieu de : Cet avis a été publié aux journaux Al chourouk et le Quotidien du 3/9/2025.

2025R02627RECZ9